# Terres de Saône
Communauté de Communes




**Les Échos de la communauté de communes Terres de Saône**
N°5 - Octobre 2026

© Photo de couverture - Lavoir à Vaucholx

**PORTRAITS / PRÉSENTATIONS**
Marc Lemercier
François Laurent
La cuisine Estredia
Loigerot Great

**FOCUS**
SPANC

**LES INFOS DE TDS**
Rétrospectives d'octobre

**AGENDA**
Les manifestations en Terres de Saône

# INTRODUCTION

# 01

# INTRODUCTION

Notre territoire continue d'avancer, porté par l'engagement de ses élus, le dynamisme de ses communes et l'implication de celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Pour ce cinquième numéro, nous vous invitons à découvrir les femmes, les hommes et les initiatives qui font la richesse de Terres de Saône. Au fil de ces pages, retrouvez :

- Deux portraits de vice-présidents, pour mieux connaître les élus et leurs missions.
- Deux rencontres avec des acteurs locaux, qui contribuent au dynamisme de notre territoire.
- Une rétrospective du mois d'octobre, pour revivre les événements marquants.
- L'agenda de fin d'année, pour ne rien manquer des prochains rendez-vous.

À travers cette lettre, nous poursuivons notre volonté de vous informer, de valoriser les initiatives locales et de renforcer les liens entre nos 39 communes.



Vue de la Saône

**Nous vous souhaitons une excellente lecture, en espérant que ce condensé d'actualités saura illustrer toute la richesse et l'ambition de Terres de Saône.**

**Antoni Magnin,**
**Président**



# PORTRAITS / PRÉSENTATIONS

# 02

# PORTRAIT - MARC LEMERCIER

**7e Vice-président en charge du développement économique, des zones d'activités, des artisans et des producteurs locaux. Maire de Vauchoux**

**1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?**
Pour me mettre au service des habitants et apporter mon expérience axée sur l'écoute et le rassemblement. Mon fil conducteur est d'avancer ensemble, les uns avec les autres. C'est aussi une volonté d'agir pour Terres de Saône, notamment sur le développement économique : attirer des entreprises et créer des emplois permet de faire venir des familles et de préserver nos écoles.




**2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?**
La maîtrise des dépenses publiques reste une priorité. Deux axes majeurs retiennent mon attention :

- Le soutien aux producteurs locaux : nous avons une vraie pépinière de talents sur Terres de Saône. La production et le travail de la terre sont parfaitement maîtrisés, mais leur difficulté réside souvent dans la commercialisation et les débouchés (accès aux marchés, absence de boutique dédiée). Nous étudions des solutions pour les aider à distribuer leurs marchandises.
- L'occupation de nos zones d'activités : notre priorité est de favoriser l'installation d'entreprises dans les zones existantes d'Auxon, de Villers-sur-Port et de Faverney avant d'envisager de nouveaux développements.

**3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?**
Dans le cadre de ma délégation au développement économique, mon objectif principal est de dynamiser l'emploi local. Créer de l'activité permet d'enclencher un cercle vertueux : l'arrivée de salariés et de familles fait directement revivre nos commerces de proximité, nos artisans, nos cafés de village et nos petites épiceries. Je souhaite soutenir le tissu local existant, accompagner nos PME-PMI pour favoriser le recrutement de proximité et permettre aux habitants de vivre et de travailler sereinement sur leur territoire.

**4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?**
Sa situation géographique. D'un côté, la Saône, La Voie Bleue et le cadre naturel attirent les visiteurs ; de l'autre, la proximité immédiate de Vesoul et l'axe RN19 renforcent notre attractivité. Notre ruralité est un véritable point fort pour ceux qui recherchent le calme et la qualité de vie sans s'éloigner des commodités.

**5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?**
La Saône. Ayant grandi au bord de l'eau, les bords de Saône et les chemins de halage restent mon havre de paix pour me ressourcer et réfléchir. Au-delà du fleuve, chaque village possède un patrimoine et des richesses remarquables.

**6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?**
L'écoute. C'est la base de l'action publique. Pour mener des projets utiles, on ne peut rien construire de durable si l'on ne commence pas par écouter les besoins réels et les attentes des habitants. Il faut toujours faire primer l'intérêt collectif sur les intérêts personnels. Un projet communal ou intercommunal ne doit pas être l'idée isolée d'un élu : il doit être collectif, partagé et utile au plus grand nombre.

# PORTRAIT - FRANÇOIS LAURENT

**5e Vice-président en charge de la gestion du patrimoine communautaire, du SPANC, du logement et de la voirie. Maire de Faverney.**

**1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?**
Mon engagement est né en 2001 pour contrer un projet de centre d'enfouissement de 45 hectares à Faverney. Avec un collectif d'habitants, nous avons monté une liste pour agir depuis le conseil municipal. Élu maire sans expérience préalable, j'ai découvert la gestion communale. Faverney n'appartenant à aucun EPCI, nous avons ensuite rejoint la Saône Jolie, devenue depuis Terres de Saône. Après m'être investi sur les affaires scolaires, périscolaires et la petite enfance, je poursuis aujourd'hui cet engagement intercommunal avec la voirie et le SPANC.



**2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?**
Mes priorités portent sur mes deux délégations :
- Le SPANC : mener à bien les 1 379 diagnostics obligatoires sur sept ans avec le cabinet spécialisé, tout en accompagnant avec pédagogie les élus et les propriétaires face aux contraintes et aux coûts de mise aux normes.
- La voirie : actualiser la classification des 250 km de voirie communautaire, relancer le marché de maîtrise d'œuvre et programmer les 700 000 à 800 000 € de travaux annuels.

**3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?**
Je souhaite activer le dossier de la Voie verte qui permettra de relier la voie Bleue V50 de Port d'Atelier au département des Vosges et faciliter ainsi la mobilité douce.
Je souhaite également favoriser le développement des hébergements touristiques destinés aux cyclotouristes, renforcer les services du quotidien, notamment avec la future maison médicale à Faverney, et veiller à l'adaptation de la carte scolaire.

**4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?**
Notre premier atout est environnemental : la Saône, la Lanterne, nos zones humides préservées et nos forêts sillonnées de chemins de randonnée. C'est aussi la vitalité de nos bourgs-centres comme Port-sur-Saône et Faverney, proches de Vesoul, qui offrent commerces, services et maintien de l'activité économique.

**5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?**
Port-sur-Saône : son canal, son port et l'île de la Maladière. C'est une très belle vitrine nautique et naturelle pour notre territoire. J'ajouterais également notre petit patrimoine vernaculaire et de l'eau : fontaines, châteaux d'eau, maisons de maîtres et le patrimoine religieux de nos 39 villages : églises, clochers, presbytères, vitraux, calvaires, remarquablement préservés par les communes.

**6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?**
La transparence (indissociable de la pédagogie). Face à la complexité du millefeuille administratif, les élus doivent expliquer clairement les compétences, les coûts et les limites de l'action publique. Cela passe par la défense de nos mairies et le soutien à des structures de proximité exemplaires comme la Maison des Services, qui répond concrètement aux besoins des citoyens en milieu rural et contribue ainsi au maintien des services publics, des services postaux et bancaires dans nos territoires ruraux dont nous sommes d'ardents défenseurs.

# PRÉSENTATION - DANS LES COULISSES DE LA CUISINE ESTREDIA : EXIGENCE, SUR-MESURE ET ENGAGEMENT LOCAL

**M. Lionel Garnier, directeur de la Cuisine Estredia depuis 2023**

**Implantée à Saint-Rémy-en-Comté, la cuisine Estredia prépare chaque jour plusieurs milliers de repas pour les écoles, les crèches, les structures médico-sociales et sanitaires ainsi que les seniors du territoire.**
**Loin de l'image d'une restauration collective standardisée, rencontre avec Laetitia Bouvrat, responsable vente et fidélisation, pour découvrir le quotidien d'une unité de production culinaire où le sur-mesure, la sécurité alimentaire et l'ancrage territorial sont au cœur de chaque assiette.**




**1. Pouvez-vous nous présenter la cuisine Estredia et son histoire sur notre territoire ?**
La cuisine Estredia est une unité de production culinaire située à Saint-Rémy-en-Comté, rattachée au groupe Compass, l'un des leaders de la restauration collective. Historiquement, le site est né de l'externalisation des cuisines de l'hôpital AHBFC en 1992, avant d'être racheté par le groupe en 2001.

Depuis, nous avons considérablement diversifié nos activités pour sortir du cadre strictement hospitalier. Aujourd'hui, nous intervenons sous plusieurs marques dédiées : Scolarest pour l'enseignement et la petite enfance (écoles, crèches, accueils de loisirs), Medirest pour le secteur médico-social, les EHPAD et le portage de repas à domicile (notamment avec l'ADMR), ainsi qu'Eurest pour les entreprises et administrations. Nous rayonnons sur 8 départements, avec une équipe de 100 salariés permanents, complétée par des renforts intérimaires selon les saisons.

**2. Quels défis logistiques et nutritionnels relevez-vous chaque jour pour servir de tels volumes ?**
Nous produisons entre 8 000 et 9 000 repas par jour. Notre premier engagement absolu, au-delà de la satisfaction de nos clients, c'est la sécurité alimentaire. Nous disposons de notre propre service qualité interne (deux personnes) qui s'assure du respect des bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'environnement et de sécurité, en lien avec des audits menés par un laboratoire indépendant.
Sur le plan nutritionnel, nous travaillons dans le respect strict des recommandations nationales du GEMRCN (Groupe d'Étude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition), qui fixe l'équilibre alimentaire, les grammages et les fréquences d'apparition des aliments par type de public.



Deux diététiciennes diplômées d'État élaborent nos menus directement à Saint-Rémy. Pour les enfants, l'équilibre se construit sur un cycle de 20 jours consécutifs (4 semaines de déjeuners). Pour les adultes et seniors pris en charge 7 jours sur 7 midi et soir, nous travaillons sur des plans alimentaires de 6 semaines.



**On imagine souvent la restauration collective comme une production de masse uniforme. Est-ce vraiment le cas ?**
C'est une idée reçue ! Bien sûr, nous sommes capables de fabriquer 5 000 déjeuners identiques le même jour pour les écoliers, mais nous réalisons aussi de la véritable personnalisation à l'assiette.
Grâce à nos diététiciennes, nous gérons des régimes très pointus : diabétiques, sans sel, ou encore des textures spécifiques comme le mixé lisse pour les troubles de la déglutition ou le mixé pour les problèmes de mastication. Ces séries peuvent parfois ne concerner que 10 ou 15 personnes sur une journée.
Nous pouvons même ajuster un repas pour une seule personne en portage à domicile en cas d'aversion ou de besoin spécifique alimentaire. Nous sommes une vraie cuisine avec des cuisiniers diplômés, pas une simple usine d'assemblage.



**LA LIAISON FROIDE TRADITIONNELLE**
Contrairement aux idées reçues, liaison froide ne rime pas avec conservateurs !

- Les plats sont cuisinés de manière traditionnelle par les équipes en cuisine.
- Ils sont immédiatement conditionnés et refroidis rapidement pour descendre sous les +3 °C.
- Livrés en camions frigorifiques, ils sont simplement remis en température au moment du service chez nos clients.
- Cette technique garantit une sécurité bactériologique irréprochable tout en préservant les qualités nutritives et gustatives des aliments.

**Comment travaillez-vous avec les filières locales et respectez-vous la saisonnalité des produits ?**
Nous travaillons avec des producteurs et fournisseurs de la région, comme la Fromagerie d'Aboncourt pour nos fromages ou les éleveurs de la Chevillotte pour les viandes, mais aussi avec la Boucherie Comtoise à Pouilley-les-Vignes (25), la Ferme Galmiche à Saint-Bresson et la Fromagerie Milleret à Charcennes.

Cependant, en raison de notre responsabilité auprès de publics fragiles (très jeunes enfants, résidents d'EHPAD), chaque partenaire doit passer par un protocole de référencement rigoureux avec notre centrale d'achat et nos vétérinaires-auditeurs pour garantir une traçabilité totale.

Pour les produits de saison, nous privilégions les fruits et légumes du moment dès que possible. La seule contrainte vient parfois des grilles nutritionnelles nationales, qui nous imposent par exemple 10 crudités sur 20 repas, été comme hiver, pour assurer l'apport vitaminique des enfants.

**La lutte contre le gaspillage alimentaire est une priorité : comment l'organisez-vous au quotidien ?**



Nos menus sont planifiés 5 semaines à l'avance, mais nous offrons à nos collectivités clientes une grande flexibilité en leur permettant d'ajuster leurs effectifs jusqu'à la veille (J-1 à 9h30). Cette souplesse engendre parfois des surplus que nous refusons catégoriquement de jeter.

Pour atteindre un objectif de zéro gaspillage, nous avons mis en place plusieurs solutions complémentaires :

1. Les repas non livrés sont proposés au restaurant du personnel ou mis à disposition des salariés.
2. Pour les volumes plus importants, nous déclenchons un don avec la Banque Alimentaire.
3. Nous valorisons les surplus auprès des particuliers grâce à l'application Too Good To Go.
4. Un partenariat a également été noué avec un refuge/élevage animalier local.
5. Enfin, l'ensemble de nos déchets organiques de préparation part en méthanisation.

## ESTREDIA EN 4 CHIFFRES

- **8 000** à **9 000** repas préparés chaque jour à Saint-Rémy-en-Comté.
- **100 salariés** permanents sur le site.
- **2 certifications** : la seule cuisine du groupe Compass en France à être doublement certifiée ISO 9001 (qualité et satisfaction client) et ISO 14001 (environnement).
- **97 %** de taux de fidélisation de nos clients cette année.



**La loi Egalim impose la fin des plastiques de cuisson et de réchauffe. Où en êtes-vous ?**
C'est un chantier colossal dans lequel nous avons lourdement investi. Après avoir testé des barquettes en cellulose qui contenaient encore un film d'étanchéité plastique, nous avons fait le choix durable du 100 % réutilisable en bacs inox (bacs gastronormes).

Ce système est actuellement déployé sur des sites pilotes depuis la rentrée de septembre. Cela demande une logistique nouvelle : les contenants livrés doivent être lavés sur site, puis récupérés par nos équipes lors des tournées suivantes. C'est une vraie révolution technique et organisationnelle, mais indispensable pour préserver la santé des convives et l'environnement.



**Comment éveillez-vous la curiosité et le goût des enfants dans les restaurants scolaires ?**
L'éducation au goût passe par le plaisir et le jeu ! Tout au long de l'année, nous animons les cantines avec des temps forts : la Semaine du goût, le Grand Repas, les menus festifs (Noël, Pâques, Nouvel An chinois) ou encore le repas américain de fin d'année.

Cette année scolaire, notre fil conducteur s'intitule **« Cultive ta forme avec les légumes »**, en partenariat avec les frères Lebrun (champions de tennis de table). Les enfants reçoivent un carnet et collectionnent des stickers dès qu'ils goûtent de nouveaux légumes préparés de façon ludique, comme des carottes découpées en forme de cœur ou du houmous de chou-fleur.

Nous allons aussi installer un totem transparent anti-gaspillage de pain pendant une semaine dans chaque école : voir le pain s'accumuler au fil des jours marque beaucoup plus les esprits qu'un long discours !

**Qu'est-ce qui fait la force d'Estredia sur notre territoire de Haute-Saône ?**
Notre force, c'est notre proximité géographique et notre réactivité. La cuisine fonctionne du lundi au vendredi de 3 h à 21 h pour la production, et notre logistique est sur les routes 7 jours sur 7.

**Nous sommes un acteur local à part entière** : employeur de 100 personnes, partenaire des collectivités, présent au quotidien auprès des enfants et des aînés, mais aussi lors des grands événements locaux comme le festival Spectacles du Monde. Il y a un véritable lien de confiance qui nous unit aux communes et aux familles du secteur.






**LAETITIA BOUVRAT, LA PASSION DU MÉTIER**

Arrivée en apprentissage en cuisine en 2004, embauchée en 2007, Laétitia Bouvrat fête cette année 19 ans d'ancienneté. Après avoir été assistante commerciale puis chargée de clientèle pendant 9 ans, elle dirige aujourd'hui le service commercial et fidélisation, entourée de ses deux chargées de clientèle, Émilie et Bérangère. Résidant elle-même sur le territoire de Terres de Saône, elle connaît parfaitement les besoins des structures locales.

# PRÉSENTATION - LOIGEROT CREAT

## Loigerot Creat - Christophe Loigerot, auto-entrepreneur à Amoncourt depuis 2024

**1. Pouvez-vous nous présenter Loigerot Creat, votre atelier et ce qui vous a conduit à réunir l'artisanat d'art et la sculpture ?**
Je m'appelle Christophe Loigerot, 56 ans. Je suis métallier de formation depuis mes 17 ans. J'ai monté une première entreprise à 21 ans, puis j'ai travaillé deux ans en Suisse dans la sous-traitance horlogère pour Rolex et Cartier, avant de passer 15 ans chez Peugeot comme responsable d'équipe de nuit.
Avec mon épouse Adiana, nous avons décidé de changer de vie en revenant vers une activité plus manuelle. Le déclic pour la sculpture est venu en cherchant de la déco pour le jardin : j'ai vu en magasin des fleurs en tôle rouillée trop chères pour nous. Je me suis dit : "Mais c'est mon métier, j'ai tout ce qu'il faut pour le faire moi-même !" J'ai forgé mes premières fleurs, puis des abeilles, des fourmis... Aujourd'hui, on forme un vrai binôme : ma femme modélise les projets en 3D et s'occupe de la découpe plasma, et moi je façonne, je soude et j'assemble à l'atelier.

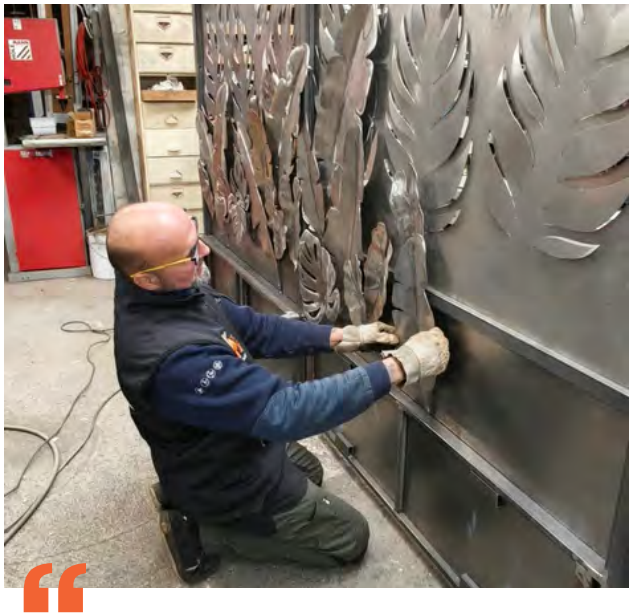

**2. Quels sont vos matériaux de prédilection et quel geste technique vous passionne le plus lors de la création d'une pièce ?**
Mon matériau de base, c'est la tôle d'acier brut, que je laisse s'oxyder naturellement. Tout démarre d'un gabarit papier : je trace, je découpe, puis je forme le métal au marteau sur le tas, à l'ancienne, sans machines d'emboutissage.
Mais le geste où je prends vraiment plaisir, c'est l'assemblage. C'est là que le volume prend vie. Je positionne un élément, je recule, j'ajuste, je pointe... Sur le végétal, je laisse parler mon inspiration. En revanche, sur les grandes silhouettes animales à facettes géométriques, je respecte le plan informatique au millimètre près.

**3. Vous réalisez notamment des œuvres monumentales pour les communes : comment imaginez-vous une sculpture pour qu'elle s'intègre à l'histoire et à l'identité d'un village ?**
Dès qu'un village me contacte, je commence par fouiller son histoire locale. Pour Laissey, je suis parti sur le passé minier, les outils Bost et le minerai qui a servi aux rivets de la tour Eiffel. Pour Charquemont, j'ai mis en scène l'horlogerie avec de grands engrenages calés à 10 h 10 et un faucon pèlerin, emblème de la commune.
Je me déplace systématiquement pour appréhender l'espace. J'aime beaucoup travailler avec le nombre d'or : une pièce trop menue par rapport au site ferait vite maigrichonne.
Et surtout, je tiens à proposer des tarifs très abordables afin que les petites collectivités puissent valoriser leur patrimoine sans exploser leur budget.







**5. Qu'est-ce qui fait la force et l'inspiration de notre territoire haut-saônois pour un créateur comme vous ?**

La nature, avant tout. J'adapte chaque création au décor du client et je ne réalise que des pièces uniques, brutes et rouillées, jamais peintes.

Pour notre secteur, j'aimerais que l'on valorise plus la Haute-Saône. J'ai déjà créé des pièces à Port-sur-Saône, Conflandey ou Chaux-lès-Port.

Mon rêve pour la communauté de communes Terres de Saône serait que chaque village s'offre son propre totem identitaire. En traversant nos villages, les visiteurs découvriraient ces repères artistiques au fil de la route : ça créerait un magnifique fil conducteur pour notre territoire.

**4. De quelle réalisation ou chantier récent êtes-vous particulièrement fier aujourd'hui ?**

Côté technique, je suis super fier du cheval cabré. Il fait 3,20 m de haut, tout en facettes géométriques. Mon atelier n'étant pas immense, j'ai dû assembler toute la structure en la positionnant couchée au sol !

Sur le plan humain, c'est une croix de 4 mètres pour la chapelle Sainte-Anne, réalisée avec SOS Calvaires. Je suis athée, mais en la fabriquant, j'ai glissé dans le fût un mot pour mes proches disparus. L'idée a fait boule de neige : le jour de l'inauguration, les prêtres et les familles avaient rassemblé 70 capsules remplies de messages pour créer une boîte temporelle. Il y avait 700 personnes réunies. Voir un simple morceau de métal prendre une telle intensité spirituelle et collective, ça m'a profondément ému.

Après, il y a des anecdotes plus drôles : sur une barrière végétale sur mesure, j'avais découpé des panneaux indicateurs fictifs, un vers Vesoul et un vers Paris. La cliente m'a rappelé pour me dire que tout était parfait sauf que son mari et son fils étaient supporters de l'OM. J'ai donc récupéré le panneau direction Paris, pour en refaire un, direction Marseille.






**6. Comment les particuliers, les entreprises ou les communes peuvent-ils découvrir votre univers ou vous confier un projet sur mesure ?**

Le bouche-à-oreille marche fort grâce aux visiteurs du gîte ou aux gens qui s'arrêtent en voyant les sculptures devant la maison. J'aime rencontrer les gens, leur expliquer ma technique et pouvoir transmettre aux plus jeunes.

J'envoie aussi chaque année un dossier de présentation aux mairies. C'est très important de démarcher.

Maintenant que l'atelier tourne bien, je prépare des pièces plus faciles à transporter — comme des tableaux végétaux en relief — et je prévois de créer un stand pour participer à des salons, des expositions ou des foires. Aller au contact direct des gens et échanger avec eux, c'est vraiment ce qui me porte.

FOCUS

# 03

# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AU CŒUR DES TERRITOIRES, LE RÔLE DISCRET MAIS ESSENTIEL DU SPANC

Dans les communes rurales comme dans les zones périurbaines, l'assainissement non collectif (ANC) constitue un pilier souvent méconnu de la gestion de l'eau. Loin des réseaux d'assainissement collectif, ce sont près de **5 millions de foyers** qui dépendent d'installations individuelles pour traiter leurs eaux usées. Pour garantir la sécurité sanitaire et la protection des milieux naturels, un acteur joue un rôle central : le **SPANC**, Service Public d'Assainissement Non Collectif.

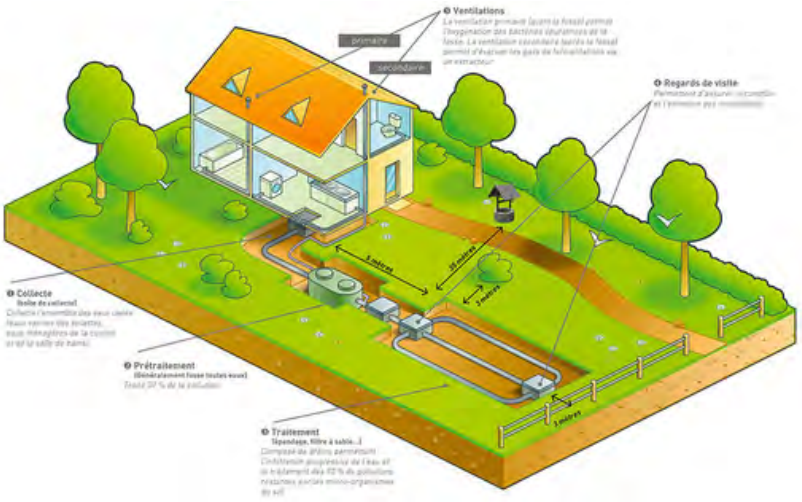


## Un service public né d'une prise de conscience environnementale

L'histoire du SPANC est celle d'une montée progressive en vigilance environnementale. Au début des années 1990, la France découvre que des milliers d'installations individuelles, souvent anciennes ou mal entretenues, rejettent leurs eaux usées directement dans les sols ou les cours d'eau. La **loi sur l'eau de 1992** marque alors un tournant.

Pour la première fois, les communes doivent organiser un service chargé de contrôler l'assainissement non collectif. Les SPANC naissent, timidement, mais avec une mission claire : connaître l'état des installations et prévenir les pollutions diffuses.




Cette première étape ouvre la voie à une structuration plus ambitieuse. En **2006**, la **Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)** renforce le rôle des SPANC et transforme le contrôle en véritable obligation nationale. Mais surtout, elle fixe un objectif inédit : **toutes les installations d'assainissement non collectif doivent avoir été contrôlées au moins une fois avant le 1er janvier 2012**. Cette échéance devient un défi colossal pour les collectivités, qui doivent inventorier, visiter et diagnostiquer des milliers de dispositifs en quelques années. C'est la première grande campagne nationale de contrôle de l'ANC.

Trois ans plus tard, en **2009**, l'État publie les **prescriptions techniques** qui redéfinissent les règles de conception et d'entretien. Les filières traditionnelles sont encadrées, les dispositifs agréés apparaissent, et la professionnalisation du secteur s'accélère.

En **2010**, le diagnostic ANC lors des ventes immobilières devient obligatoire, intégrant l'ANC dans la vie quotidienne des propriétaires. Puis, en 2012, la France harmonise les pratiques de contrôle : les SPANC doivent désormais évaluer les installations selon des critères nationaux, en identifiant clairement **les risques sanitaires et environnementaux**.

## FOCUS TERRITOIRE : Terres de Saône, un SPANC structuré et opérationnel

Cette dynamique nationale a trouvé un écho concret sur le territoire de **Terres de Saône**, où les communes ont transféré la compétence SPANC à la Communauté de communes en **2025**. Ce transfert n'a pas été un simple changement administratif : il a marqué le début d'une véritable construction intercommunale du service, pensée pour durer et pour offrir une qualité homogène sur l'ensemble du territoire.

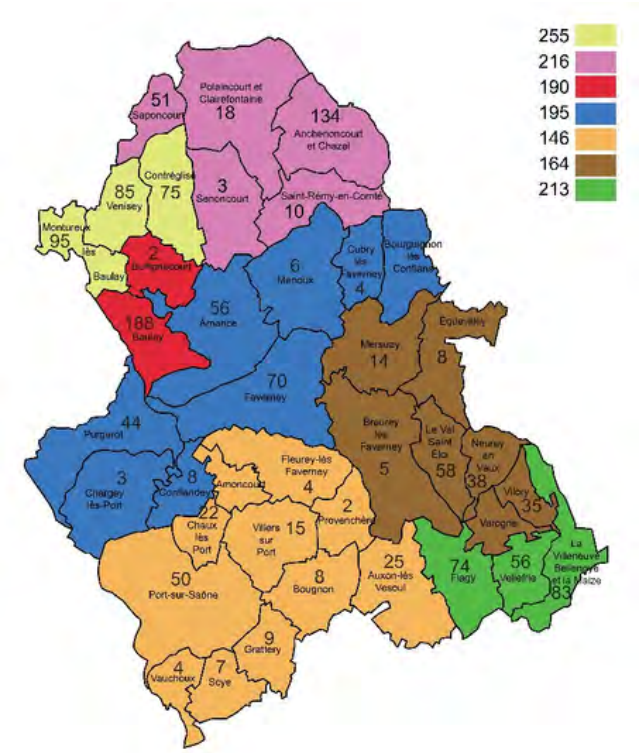


Dès cette première année, la collectivité a **dû créer le service SPANC** de toutes pièces : rédaction d'un règlement, élaboration d'un protocole de contrôle, définition d'un budget dédié, mise en place des outils de suivi, harmonisation des pratiques entre communes et structuration d'une organisation capable de répondre aux enjeux techniques et environnementaux de l'ANC.

Le mode de gestion retenu a été celui de la **régie publique avec prestations de service,** permettant à la collectivité de conserver la maîtrise du pilotage tout en s'appuyant sur un prestataire spécialisé pour les contrôles techniques. À l'issue d'une mise en concurrence, c'est le **cabinet JDBE de Besançon** qui a été retenu comme **mieux-disant**, apportant son expertise et son expérience sur les territoires ruraux.

Cette structuration a permis de lancer, dès 2026, la **première campagne de contrôle intercommunale**. Un chantier d'envergure : il s'agit de visiter et contrôler l'ensemble des **1 379 installations d'assainissement non collectif** déclarées par les communes, réparties sur tout le territoire de Terres de Saône.

Cette campagne constitue le **premier cycle complet de contrôle**, qui s'étendra sur environ **sept ans**, conformément à la **périodicité de contrôle de bon fonctionnement fixée à sept ans** sur le territoire. À l'issue de ce cycle, chaque installation aura été contrôlée, diagnostiquée et intégrée dans une vision globale du parc ANC, permettant d'identifier les priorités, les risques et les besoins d'accompagnement.

Pour la première fois, l'ANC est piloté de manière homogène, cohérente et transparente à l'échelle intercommunale, avec une stratégie claire : garantir la qualité des installations, protéger la ressource en eau et accompagner les usagers dans une démarche durable.

### Le SPANC : un service de contrôle, mais aussi de conseil

Contrairement à une idée répandue, le SPANC n'est pas un service de travaux. Il n'installe pas, ne répare pas, ne vidange pas : il contrôle. Son rôle est de vérifier que les dispositifs existants ou projetés respectent les normes en vigueur, qu'ils ne présentent pas de risque sanitaire, et qu'ils ne portent pas atteinte à l'environnement.

Pour comprendre ce rôle, on peut le comparer à un service instructeur des permis de construire : lorsqu'un propriétaire souhaite créer ou réhabiliter une installation d'assainissement non collectif, le SPANC examine le projet comme une mairie examine un dossier de permis. Il vérifie la conformité, la cohérence technique, l'adaptation au terrain, et délivre un avis qui conditionne la réalisation des travaux. Le SPANC n'est donc pas l'entreprise qui construit la filière : il est l'autorité qui s'assure que le projet est viable, réglementaire et protecteur de l'environnement.




De la même manière, pour les installations existantes, le SPANC joue un rôle comparable à celui du contrôle technique automobile. Il ne répare pas la voiture, mais il vérifie qu'elle fonctionne correctement, qu'elle ne présente pas de danger et qu'elle ne pollue pas. Le contrôle de bon fonctionnement de l'ANC suit la même logique : évaluer l'état de l'installation, identifier les risques, et orienter le propriétaire vers les travaux nécessaires, sans jamais les réaliser lui-même.

Mais au-delà du contrôle, le SPANC est aussi un service de conseil. Il accompagne les propriétaires dans leurs démarches, les aide à comprendre les prescriptions techniques, et les guide dans les choix de dispositifs adaptés à leur terrain, leur usage et leurs contraintes. Il joue ainsi un rôle de médiation entre les exigences réglementaires, les réalités techniques et les capacités des usagers, pour garantir un assainissement non collectif durable et maîtrisé.

### Un enjeu environnemental majeur, souvent invisible

Une installation défaillante peut contaminer un puits, polluer un ruisseau ou dégrader un sol. À l'inverse, une installation bien conçue et bien entretenue contribue à la protection des ressources en eau, un enjeu devenu crucial dans un contexte de changement climatique et de tensions hydriques.

Le SPANC, en assurant un contrôle régulier, participe à cette mission de protection. Il est l'un des maillons de la chaîne de gestion de l'eau, aux côtés des services d'eau potable, des gestionnaires de réseaux, des collectivités et des usagers.

### Conclusion : un service indispensable, au service des territoires

Loin des projecteurs, le SPANC assure une mission essentielle : garantir que chaque installation d'assainissement non collectif contribue à la protection de l'environnement et à la sécurité sanitaire.

À travers ses contrôles, ses conseils et son expertise, il accompagne les usagers et les collectivités dans une démarche de qualité, de prévention et de responsabilité.

### Des contrôles qui rythment la vie des installations

Le SPANC intervient à plusieurs moments clés :

- **Contrôle de conception** — validation du projet avant travaux.
- **Contrôle de réalisation** — vérification de la conformité après travaux.
- **Contrôle périodique** — évaluation régulière du bon fonctionnement.
- **Diagnostic lors d'une vente** — obligatoire pour les transactions immobilières.

Chaque contrôle répond à une logique simple : garantir que l'installation fonctionne correctement, qu'elle ne pollue pas, et qu'elle ne présente pas de danger pour les habitants ou l'environnement.

# LES INFOS DE TDS

# 04

# CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES ET DEVOIR DE MÉMOIRE : UNE SOIRÉE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES À MERSUAY

## JEUDI 1ER OCTOBRE

La Communauté de communes Terres de Saône a organisé à Mersuay une réunion d'information à destination des maires et élus de nos 39 communes.




Cette rencontre était consacrée à l'organisation des cérémonies patriotiques et au devoir de mémoire, avec un double objectif : apporter aux élus des informations concrètes et pratiques, mais aussi créer du lien entre nos communes et les acteurs qui font vivre la mémoire sur notre territoire.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir François Eschbach, directeur du service départemental de l'ONaCVG de Haute-Saône, qui a présenté les différents aspects liés à l'organisation d'une cérémonie patriotique : protocole, déroulement, symboles, place des différents participants et bonnes pratiques.






Un temps d'information a également été consacré au Bleuet de France, à son histoire, à son importance, aux actions qu'il permet de soutenir, ainsi qu'aux modalités permettant aux communes d'organiser une collecte à l'occasion des cérémonies.

Cette soirée a également permis de nombreux échanges avec les représentants du monde combattant et mémoriel, parmi lesquels Michel Nargues, président départemental de l'UNC, et Marc Guignard, président de la section locale du Souvenir Français du secteur de Port-sur-Saône.

Nous remercions également l'ensemble des représentants du monde combattant local qui ont répondu présents. Par leur engagement et leur présence aux côtés des communes, ils participent pleinement à la transmission et à la préservation de notre mémoire collective.

Ces rencontres permettent à nos élus de mieux connaître les dispositifs existants, d'identifier leurs interlocuteurs et de renforcer les liens avec celles et ceux qui œuvrent toute l'année au service du devoir de mémoire.
Enfin, un grand merci à Bernard Beaudrey, maire de Mersuay, ainsi qu'à son équipe municipale, pour leur accueil chaleureux.

**Informer, transmettre et créer du lien pour continuer à faire vivre la mémoire dans nos 39 communes.**

# LUNDI 5 OCTOBRE

Une réunion d'information était organisée à Amance, en partenariat avec le Pays Vesoul – Val de Saône, à destination des communes de Terres de Saône.




Une cinquantaine d'élus étaient présents pour cette rencontre consacrée aux DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ce document permet d'informer les habitants sur les risques auxquels leur commune peut être exposée et sur les bons comportements à adopter en cas d'événement majeur.



Un important travail préparatoire a déjà été réalisé par le Pays Vesoul - Val de Saône, dans le cadre du PCAET. Les communes disposent ainsi d'une base largement construite, qu'elles peuvent désormais compléter et adapter avec les informations propres à leur territoire.

La réunion était animée par Corentin Peron, chargé de mission au Pays Vesoul – Val de Saône, et Lucie Claudon, chargée de mission Transition dans le cadre du PCAET, qui ont présenté l'accompagnement proposé et les différentes étapes pour finaliser ces documents.

Ce travail autour des risques majeurs va se poursuivre. Après les DICRIM, l'accompagnement portera sur la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes, avec pour objectif, à terme, de permettre à la Communauté de communes d'élaborer son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Une démarche progressive et collective pour renforcer la prévention, l'information et la capacité de notre territoire à faire face aux risques majeurs.



**Merci au Pays Vesoul – Val de Saône pour son accompagnement, ainsi qu'à l'ensemble des élus présents pour cette réunion.**

LE GRAND REPAS D'ESTREDIA AU PÉRISCOLAIRE DE FAVERNEY !

# JEUDI 8 OCTOBRE

À l'occasion du Grand Repas organisé par Estredia, plusieurs élus de la Communauté de communes Terres de Saône ont partagé le déjeuner avec les enfants du périscolaire de Faverney, en présence des responsables d'Estredia.



Cette édition du Grand Repas était également l'occasion de mettre à l'honneur les produits de notre terroir et les savoir-faire locaux, autour d'un menu spécialement imaginé pour l'événement.

Cette rencontre a été une belle opportunité d'échanger à nouveau avec les responsables de notre prestataire de restauration, mais aussi de partager un moment convivial avec les enfants et le personnel du périscolaire.

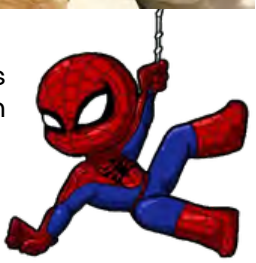






Au-delà du repas, ces échanges sont essentiels pour mieux connaître le quotidien de nos structures, écouter celles et ceux qui les font vivre et rester attentifs aux réalités du terrain.

Un grand merci à l'équipe du périscolaire de Faverney pour leur accueil et leur engagement quotidien auprès des enfants, ainsi qu'aux responsables d'Estredia pour leur présence et la qualité de nos échanges.





**Une expérience enrichissante que nous souhaitons renouveler dans d'autres périscolaires du territoire, afin de rester au plus près des enfants, des agents et des réalités du terrain.**

Cuisine Estredia
Et le goût vient à vous

UNE MATINÉE ENTRE EMBELLISSEMENT DU VILLAGE ET RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT MUNICIPAL À CHAUX-LÈS-PORT !

# SAMEDI 10 OCTOBRE

La commune de Chaux-lès-Port était à l'honneur à l'occasion d'une matinée placée sous le signe de la valorisation du village et de l'engagement au service de ses habitants.




Une nouvelle réalisation pour marquer l'entrée du village !

Le maire, Olivier Chaudot, a inauguré une magnifique structure métallique réalisée par Loigerot Creat, artisan spécialisé dans la création de sculptures en métal, désormais installée à l'entrée de la commune.

Cette création originale, mettant en valeur le nom de Chaux-lès-Port, constitue un nouveau symbole de l'identité du village. Une belle manière d'embellir son entrée.

Félicitations à la municipalité pour cette belle initiative, ainsi qu'à l'artisan pour son savoir-faire et la qualité de cette réalisation !

Deux élus récompensés pour 25 années d'engagement municipal !

Cette matinée a également été marquée par un moment particulièrement émouvant, avec la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent, à deux élus de Chaux-lès-Port : Emmanuel Bernet et Philippe Longet.

Deux hommes qui ont chacun consacré 25 années de leur vie au service de leur commune et de ses habitants.

Emmanuel Bernet, engagé au sein du conseil municipal depuis le 28 mars 2001, a exercé différentes responsabilités au fil de ses mandats et occupe aujourd'hui les fonctions de troisième adjoint. Pendant toutes ces années, il s'est distingué par sa disponibilité, sa présence sur le terrain et son attachement à la vie du village. Toujours prêt à rendre service, à participer aux travaux et à accompagner les habitants, il incarne un engagement municipal de proximité, discret et profondément humain.

Philippe Longet, également engagé au sein du conseil municipal depuis le 28 mars 2001, a lui aussi exercé plusieurs responsabilités, jusqu'à devenir premier adjoint. Au fil de ses mandats, il s'est particulièrement investi dans des domaines essentiels à la vie communale, notamment la gestion de l'eau potable, l'entretien de la voirie, la forêt communale et le suivi des travaux. Son engagement est également marqué par son souci de transmettre aux générations futures une commune bien entretenue et un patrimoine préservé.

À travers ces deux distinctions, c'est aussi l'engagement de tous les élus municipaux de nos villages qui est mis à l'honneur. Un engagement souvent discret, qui demande du temps, de la disponibilité, de l'écoute et une véritable volonté de servir l'intérêt général.

La Communauté de communes Terres de Saône adresse ses plus sincères félicitations à Emmanuel Bernet et Philippe Longet pour leurs 25 années de dévouement au service de leur commune et de ses habitants.

**Un grand merci également au maire, Olivier Chaudot, et à son équipe, pour leur accueil, pour l'organisation de cette belle matinée, mais aussi pour leur engagement quotidien et les initiatives qu'ils portent afin de faire vivre, d'embellir et de valoriser Chaux-lès-Port.**

# SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

**Deux journées de solidarité en Terres de Saône**




**Environ 2 000 € de dons collectés**

La Communauté de communes Terres de Saône, à travers France Services, a organisé deux journées de mobilisation dans le cadre d'Octobre Rose, à Port-sur-Saône et à Faverney.

Environ 450 personnes se sont mobilisées sur les deux journées, permettant de faire vivre un bel élan de solidarité autour de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein.

## Une mobilisation malgré une météo capricieuse

Le samedi, à Port-sur-Saône, les participants et les organisateurs ont dû composer avec une météo particulièrement défavorable, marquée par la pluie et le froid. Malgré ces conditions, la mobilisation a pu se poursuivre autour des différentes animations proposées.

Le dimanche, à Faverney, les conditions météorologiques ont été plus clémentes, permettant au public de profiter plus agréablement des activités et des animations de la journée.

## Des animations autour de la prévention et de la solidarité

Tout au long du week-end, plusieurs activités ont été proposées : marches roses, cyclos, jeux d'orientation, Color Run, concerts et animations diverses.

Les visiteurs ont également pu rencontrer les professionnels et partenaires présents pour informer, sensibiliser et échanger autour du dépistage organisé du cancer du sein.

Les stands de prévention, les animations et les ventes solidaires ont contribué à faire de ces deux journées des moments de partage, de convivialité et d'engagement collectif.



Grâce à la participation du public, aux différentes activités et aux actions solidaires organisées durant le week-end, environ 2 000 € de dons ont été collectés au profit de la cause.

Cette somme témoigne de l'engagement des participants et de la générosité de toutes les personnes qui ont contribué à cette mobilisation.

Des remerciements à l'ensemble des acteurs.

La Communauté de communes Terres de Saône remercie chaleureusement les participants, les bénévoles, les associations, les professionnels de santé, les partenaires et l'ensemble des personnes mobilisées pour la réussite de ces deux journées.

Ensemble, continuons à informer, à sensibiliser et à encourager le dépistage.

**Deux journées, deux communes, une même cause : la lutte contre le cancer du sein.**
**Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et votre solidarité !**

VIDÉOPROTECTION : UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR LES ÉLUS DE TERRES DE SAÔNE

# LUNDI 12 OCTOBRE

La Communauté de communes Terres de Saône organisait une réunion d'information consacrée à la **vidéoprotection**, à la mairie de Purgerot.

Cette rencontre était animée par le major Thévenot, référent sûreté du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Haute-Saône.

L'objectif était d'accompagner les élus de notre territoire dans leurs réflexions sur la mise en place éventuelle de dispositifs de vidéoprotection au sein de leurs communes.



**Plusieurs sujets ont été abordés :**

- Les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'un projet de vidéoprotection.
- La réglementation en vigueur, notamment les obligations légales, les autorisations préfectorales, la protection de la vie privée et les règles relatives à l'utilisation et à la conservation des images.
- Les démarches administratives et les procédures à respecter.
- Les possibilités de financement et les subventions mobilisables.
- Les conseils techniques pour concevoir un dispositif adapté aux besoins de chaque commune.




Un grand merci au major Thévenot pour la qualité de son intervention, ses conseils et les échanges avec les élus présents.

Merci également au maire de Purgerot et à son équipe municipale pour leur accueil.

**Terres de Saône poursuit ainsi sa volonté d'informer et d'accompagner les communes dans leurs projets, en favorisant les échanges directs avec les services et les professionnels compétents.**

# JEUDI 15 OCTOBRE

La commune de Baulay, son maire Michel Ballet et son conseil municipal ont accueilli les 200 élèves-officiers de l'Académie militaire de la Gendarmerie nationale de Melun, à la tranchée de Baulay.



Leur promotion 2025-2027 a été baptisée « Général de division Omnès ». Les élèves-officiers étaient venus rendre hommage à leur parrain sur ce lieu de mémoire, au cœur de la commune.

Résistant dès 1940, René Omnès s'est engagé à la Libération dans le bataillon de marche de Haute-Saône, avant de poursuivre le combat dans la division du général de Lattre de Tassigny. Il a ensuite consacré sa vie à la Gendarmerie nationale, jusqu'au grade de général de division.

**« COMPRENDRE QUE DANS LA VIE IL Y A DES DÉRAILLEMENTS UTILES »**
Cette phrase du général Omnès prend tout son sens dans cette tranchée.

**La tranchée de Baulay, un épisode de la bataille du rail.**

Le lien avec Baulay, c'est René Omnès lui-même qui l'a transmis. Dans son livre Les éveilleurs de l'aurore, il raconte la bataille du rail menée par la Résistance en Haute-Saône.

Après le Débarquement, 138 coupures de voies ferrées sont réalisées dans le département pour empêcher l'acheminement des renforts allemands vers la Normandie. À Baulay, la Résistance organise un déraillement dans la tranchée.

Le 7 août 1944, alors qu'une équipe tente de dégager les wagons enchevêtrés et une grue de 36 tonnes, neuf hommes du maquis 92 passent à l'attaque. Une locomotive est relancée à pleine vitesse sur l'amas de ferraille, puis d'autres depuis Port-d'Atelier. La ligne, vitale pour l'occupant, est bloquée durablement.

**Sainte-Geneviève**

Les gendarmes doivent aussi au général Omnès leur sainte patronne. En 1962, il obtient du pape Jean XXIII que sainte Geneviève soit désignée patronne de la Gendarmerie nationale. Cet héritage est célébré chaque année dans toutes les brigades de France.

**La médaille de Baulay remise à la promotion**



Pour marquer ce moment, la commune de Baulay a remis sa médaille à la promotion « Général de division Omnès ». Ce geste scelle un lien durable entre le village et ces futurs officiers de gendarmerie.

Voir ces jeunes officiers venir à Baulay pour honorer celui dont ils portent le nom est un moment fort. C'est la transmission de valeurs essentielles : courage, engagement, sens du service et attachement à la Liberté.

**Bravo et merci à la commune de Baulay pour l'organisation de cette commémoration, ainsi qu'aux porte-drapeaux, aux anciens combattants et à toutes celles et ceux qui ont rendu cet hommage possible. Terres de Saône était fière d'y être associée. Bon vent à la promotion « Général de division Omnès » !**



L'AGRICULTURE AU COEUR DE NOS REFLEXIONS EN TERRES DE SAÔNE !

# LUNDI 19 OCTOBRE

Le président de la Communauté de communes Terres de Saône, Antoni Magnin, a reçu les représentants des Jeunes Agriculteurs de Haute-Saône, à l'échelon départemental et local, pour un temps d'échange constructif autour de l'avenir de l'agriculture sur notre territoire.

## PLUSIEURS SUJETS ONT ÉTÉ ABORDÉS :

La place de l'agriculture dans les orientations et les politiques de notre intercommunalité.
Les enjeux liés à l'alimentation, à la production locale et à la valorisation de nos circuits courts.
Les difficultés et les défis rencontrés par le monde agricole, notamment les jeunes exploitants.
Les leviers dont dispose la Communauté de communes pour accompagner et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur notre territoire.

## DES ÉCHANGES QUI DOIVENT SE TRADUIRE PAR DES ACTIONS !

Les propositions et pistes de réflexion issues de cette rencontre seront transmises à la commission Développement économique de Terres de Saône, afin d'étudier les possibilités d'accompagnement du monde agricole.

Parmi les pistes envisagées figure notamment l'intégration d'un volet spécifique à l'agriculture dans notre guide des aides économiques, afin de pouvoir soutenir, sous certaines conditions, les projets d'installation agricole sur notre territoire.

L'agriculture occupe une place essentielle dans l'identité, l'économie et la vitalité de nos communes rurales. Il est donc important que notre intercommunalité puisse réfléchir, aux côtés des acteurs concernés, aux moyens de préserver et de développer cette activité.



**MERCI AUX REPRÉSENTANTS DES JEUNES AGRICULTEURS DE HAUTE-SAÔNE POUR LA QUALITÉ DE NOS ÉCHANGES, LEUR ENGAGEMENT ET LEURS PROPOSITIONS.**

**Soutenir nos agriculteurs, c'est aussi préparer l'avenir de nos territoires ruraux !**

# LUNDI 19 OCTOBRE

Deux journées, deux communes, une même mobilisation ! À Port-sur-Saône puis à Faverney, Octobre Rose a rassemblé de nombreux participants autour de la lutte contre le cancer.



À Port-sur-Saône, les fonds récoltés ont été remis à deux associations engagées aux côtés des malades et de leurs proches :

**1 003 €**
à la Ligue contre le cancer

**1 003 €**
à l'association Rose Trekkeuse Saônoise

Un grand merci à Fatima et son équipe de France Services, qui ont organisé ces journées. Merci aussi aux partenaires qui les ont animées, et à toutes celles et ceux qui y ont participé !



**Parce que chaque geste compte**
**Le dépistage sauve des vies. Parlez-en à votre médecin.**

COMMISSION FINANCES : POSER LES BASES ENSEMBLE

# MARDI 20 OCTOBRE

La commission finances de Terres de Saône s'est réunie au siège communautaire, sous la présidence de Karl Von Felten, vice-président en charge des finances.




Cette séance avait un objectif clair : donner à tous les membres de la commission une vision complète et partagée du budget de la communauté de communes.

**Au programme :**

- la situation financière globale de Terres de Saône, son évolution ces dernières années et les projections à venir ;
- le coût des écoles et le coût par enfant, école par école, ainsi que le déficit important du budget scolaire ;
- les attributions de compensation, restées inchangées depuis la fusion de 2014, aujourd'hui éloignées de ce qui avait été prévu à l'origine ;
- plusieurs pistes d'économies.

**Prochaine étape :** la commission travaillera plusieurs scénarios d'évolution des attributions de compensation. Ils seront présentés à la CLECT, dont les travaux pourraient être engagés en 2027.

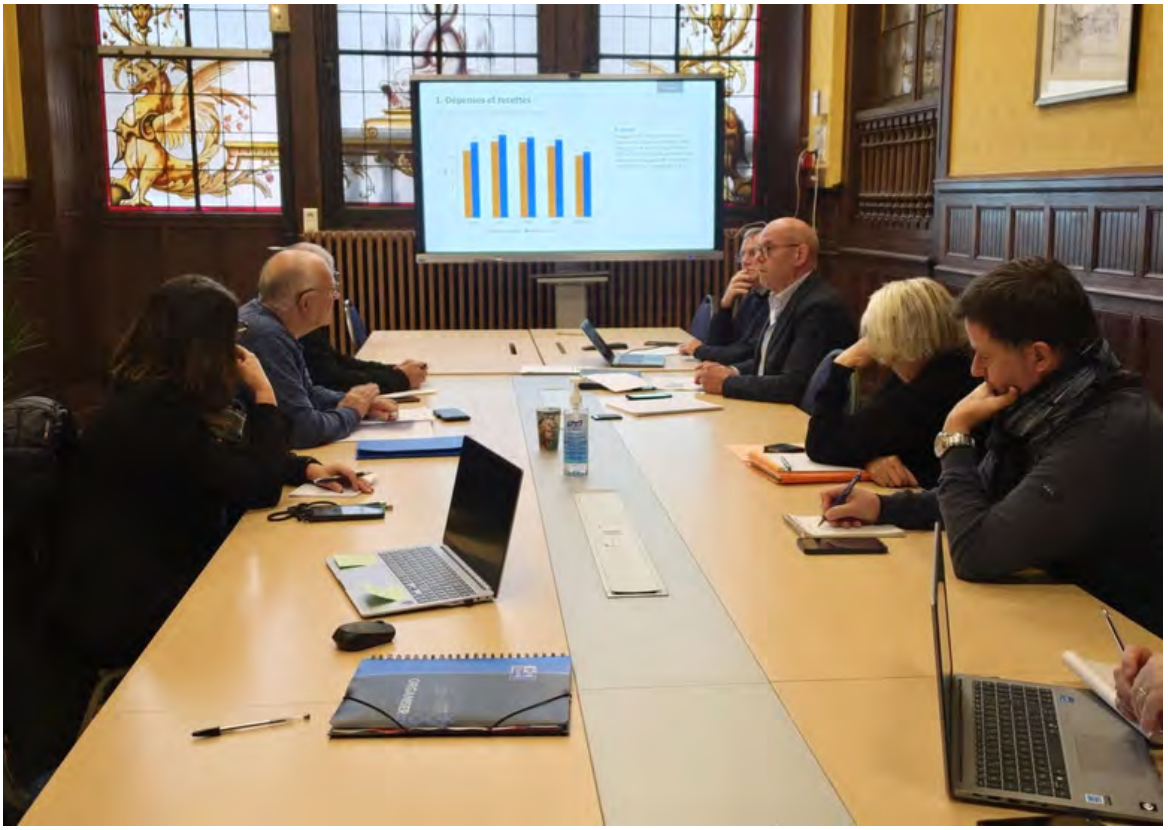

**Transparence et connaissance partagée : c'est la base d'une gestion responsable des finances de notre territoire.**

LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN VISITE CHEZ OGF À JUSSEY

# MERCREDI 28 OCTOBRE

Les membres de la commission Développement économique de Terres de Saône ont visité l'usine de cercueils du groupe OGF à Jussey, à l'invitation d'Emmanuel Garret, directeur du site, et de Bruno Confland, maire de Purgerot et collaborateur de l'entreprise.





OGF est numéro un en Europe pour la fabrication de cercueils en bois massif. Le site de Jussey emploie 120 collaborateurs et produit plus de 100 000 cercueils par an.

L'usine maîtrise la fabrication de bout en bout. Le bois utilisé, principalement du chêne et du hêtre, provient majoritairement de forêts situées dans un rayon de 80 km autour de l'usine. Le bois est ensuite scié et séché sur place, puis débité, usiné, assemblé et fini, jusqu'à la peinture et la pose des poignées. Le site allie ainsi des process industriels et un vrai savoir-faire de menuiserie.



Jussey ne fait pas partie de Terres de Saône. OGF reste néanmoins un acteur économique majeur de notre bassin de vie, et le développement du territoire ne s'arrête pas aux limites administratives.











**Un grand merci à Emmanuel Garret et à ses équipes pour leur accueil et la qualité des échanges. Merci également à Bruno Confland, qui a eu le plaisir de faire découvrir aux élus l'entreprise où il travaille.**

# MERCREDI 28 OCTOBRE

Réunie sous la conduite d'Angélique Monteil, 8e vice-présidente de Terres de Saône, la commission avance sur deux chantiers concrets pour les communes et leurs habitants.




Vers une mutuelle santé pour tous les habitants.
La commission a reçu trois organismes venus présenter leur offre de « mutuelle communale ». L'objectif est de permettre aux habitants des 39 communes d'accéder à une complémentaire santé de qualité, à tarif négocié :

- ouverte à tous, sans questionnaire de santé ni limite d'âge
- plusieurs niveaux de garanties, dont un niveau de base couvert par le dispositif 100 % Santé
- des rendez-vous individuels, gratuits et sans engagement, pour comparer avec son contrat actuel
- des permanences de proximité dans les communes

Ce dispositif concerne en priorité les retraités, mais aussi toutes les personnes qui n'ont pas de mutuelle d'entreprise. Les élus de la commission comparent maintenant les offres : garanties, tarifs selon l'âge, évolution des cotisations et qualité de l'accompagnement. Le choix sera soumis au conseil communautaire de décembre. Des réunions d'information seront ensuite organisées dans les communes au cours du premier trimestre 2027.



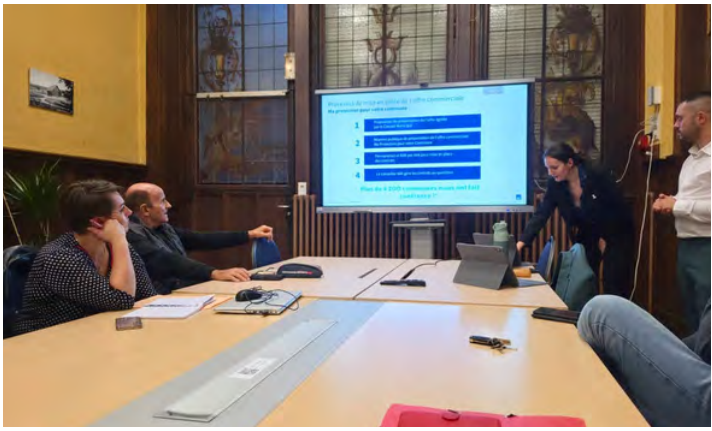

**Des achats groupés pour les mairies :**
La commission prépare aussi des commandes communes, à commencer par le fioul des bâtiments communaux. Les besoins des mairies sont en cours de recensement afin de négocier un meilleur prix.
D'autres pistes sont à l'étude :

- sel de déneigement et enrobé à froid
- tables et chaises pour les salles des fêtes
- vérifications obligatoires (extincteurs, installations électriques, aires de jeux, défense incendie)
- produits d'entretien

**Acheter ensemble, c'est obtenir de meilleurs prix, simplifier les démarches des communes et faire vivre la solidarité entre les territoires de Terres de Saône.**

DÉCHETS : LES ÉLUS DE TERRES DE SAÔNE À LA RENCONTRE DU SICTOM DU VAL DE SAÔNE

# JEUDI 29 OCTOBRE

Les délégués communaux se sont réunis autour d'Éric Masoyé, président du SICTOM du Val de Saône, accompagné d'Éloïse Foissard, responsable des services techniques, pour faire le point sur la collecte des déchets sur notre territoire. Merci aux élus de Faverney pour leur accueil dans la salle de cinéma de la commune.




## Des performances à saluer

En 2025, chaque habitant du SICTOM a produit 486 kg de déchets ménagers et assimilés, bien en dessous de la moyenne nationale (559 kg). Les ordures ménagères ne représentent plus que 107 kg par habitant, et 700 tonnes de biodéchets ont été collectées. Bravo à toutes et à tous pour vos efforts de tri !




## Bon à savoir pour les communes

- Le SICTOM prête des bacs et des gobelets réutilisables, et ses ambassadeurs du tri peuvent intervenir lors de vos manifestations
- Des bacs sont prêtés gratuitement pour les opérations « Nettoyons la nature » si le tri est réalisé
- Pensez à signaler au SICTOM vos travaux de voirie au moins 48 h avant la collecte : les camions ne franchissent jamais une route barrée
- Les bacs d'ordures ménagères restent dans le logement en cas de déménagement, et l'échange de volume est gratuit
- Le SICTOM peut fournir des panneaux pour les cimetières des communes qui le souhaitent

## Les défis à venir

- Réduire encore les déchets : -15 % d'ici 2030 (loi AGEC), -20 % selon l'objectif régional
- Réduire les déchets verts en déchetterie : près de 25 000 tonnes par an, pour un coût d' environ 1 M€, avec un travail prévu sur les tontes des collectivités
- La reprise en régie de la collecte des ordures ménagères en 2028, pour mieux maîtriser les coûts
- La réhabilitation de la friche de Combeaufontaine pour accueillir le nouveau site du SICTOM



LES PORTES DE L'ENFER : MERCI POUR CETTE ÉDITION TERRIFIANTE !

# VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 OCTOBRE

**Plus de 1 300 visiteurs ont osé franchir les Portes de l'Enfer, dans la maison hantée de Terres de Saône, pour sa 4e et dernière édition à Chargey-lès-Port !**








Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles, figurants et acteurs de Terres de Saône qui, déguisés et maquillés, se sont relayés sans relâche pour faire frissonner les visiteurs !











Merci aux agents de Terres de Saône, qui ont imaginé et créé le parcours et les décors, plongeant les visiteurs dans une ambiance terrifiante.

Sans eux, rien n'aurait été possible.











Merci également aux trois associations du village qui ont assuré la buvette et la restauration :

- Les chasseurs, autour du feu de bois, avec des gaufres, du vin chaud et du café






- Les Saute-Murots, avec des hot-dogs, de la soupe, des frites et des croque-monsieur



- Le Club du Moulin à Vent, qui tenait la buvette



**Rendez-vous l'an prochain à Conflandey pour la 7e édition... si vous l'osez !**

# AGENDA

08

## Jusqu'au 31 décembre

Médiathèque

# Biblio'Fav Municipale

## Exposition de tableaux d'Armelle Petit



Venez découvrir les œuvres colorées et lumineuses d'Armelle Petit !

**À la Médiathèque Municipale de Faverney**
(Place de la mairie)

**Jusqu'à la fin de l'année 2026**

Les tableaux seront visibles pendant les horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16 H - 18 H 30
Mercredi : 15 H 00 - 18 H 30
Samedi : 10 H 30 - 12 H 00

## Jusq'au 20 novembre

# Vente de Sapins

Ouverte à Tous

ASEP

LIVRAISON Port-sur-Saône et alentours offerte



Sapins Nordmann
(3 tailles au choix)
à partir de
21 €

Au profit des enfants de l'École Pergaud

À COMMANDER AVANT LE 20 NOVEMBRE
Bon de commande disponible chez les commerçants

À retirer :
Samedi 5 décembre 2026
de 11h à 12h
dans la cour de l'École Pergaud, avenue de la Plage

Joindre impérativement le règlement en espèce ou en chèque à l'ordre de l'ASEP Pergaud.
Déposez votre commande à l'école ou chez votre commerçant.

Tél : 06 66 19 06 30 - 03 84 91 58 22 - E-mail : asep.pergaud70@gmail.com - Facebook : Asep Pergaud

Communauté de Communes Terres de Saône - 67 rue François Mitterrand - 70170 Port-sur-Saône - Tél : 03 84 91 66 00 - Email : accueil@cctds.fr
www.cctds.fr - Facebook : cctersdesaone - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique - Photos non contractuelles.

Photos non contractuelles - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

## Samedi 14 novembre

SAÔNEXPO
aux premières loges

THÉÂTRE FAVERNEY
SCÈNE DE RIRE PRÉSENTE

# LES TEIGNES

DE JEAN-PIERRE MOURICE

7 € l'entrée
Gratuit jusqu'à 12 ans

Martial BERTRAND
Sophie BERTRAND
Justine BIETRY
Alain LAROCHE
Corinne LUZET
Martine BURNEY et Nathalie PARENT

Vendredi 6 novembre à 20h30
Samedis 7 et 14 novembre à 20h30
Dimanches 8 et 15 novembre à 15h
Salle de l'Étoile à Faverney

## 14-15 novembre



# 2E SALON DU MODÉLISME ET DE LA MAQUETTE

14-15 NOV 2026

PORT-SUR-SAÔNE - Salle Saônexpo

SAMEDI 14H-18H
DIMANCHE 9H-17H



ENTRÉE 2€
Gratuit -12 ans accompagnés

DÉMONSTRATION RC
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Organisé par Anim'Saône avec le soutien de la Communauté de Communes Terres de Saône - Renseignements au 03 84 78 10 66

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

## 14-15 novembre




## 14-15 novembre

Solidarité Paysans Haute-Saône
vous invite chaleureusement

Dimanche 15 Novembre 2026
à 14h30
Breurey-les-Faverney
Salle des fêtes
1 rue du Moulin

Inscription conseillée !
+ d'infos : 06.07.33.08.62
70@solidaritepaysans.org



Au SPECTACLE
**V.I.E.N.S**
Vers Ici Entre Nos riens
Un Conte agricole et rural

"Juliette et Coline mettent en scène une installation agricole hors cadre familial, mais aussi une histoire de famille, de travail, de désir et de liberté."

Participation au chapeau

le spectacle sera suivi d'un échange et se terminera par un verre de l'amitié.

Solidarité paysans est un réseau national qui s'applique à défendre et accompagner des agriculteurs et agricultrices qui rencontrent des difficultés.
Une antenne locale est active depuis 2016 sur les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

## Vendredi 20 novembre




## Vendredi 20 novembre



## Vendredi 20 novembre




## Vendredi 20 novembre




## Samedi 21 novembre




## Samedi 21 novembre

CINÉMA ÉCRAN MOBILE ITINÉRANT

Cinéma l'Étoile

FAVERNEY

Samedi 21 NOVEMBRE à 17h30




**L'ÎLE DES SOUVENIRS**

De Joel Crawford, Januel P. Mercado
Animation, aventure
États-Unis - 1h48
DÈS 8 ANS

Samedi 21 NOVEMBRE à 20h30




**LES MISÉRABLES**

De Fred Cavayé
Avec Vincent Lindon, Tahar Rahim, Camille Cottin
Drame, historique - France - 2h56

## Samedi 21 novembre




## Dimanche 22 novembre




## Mardi 24 novembre




## Mardi 24 novembre



## Samedi 28 novembre




## Samedi 28 novembre

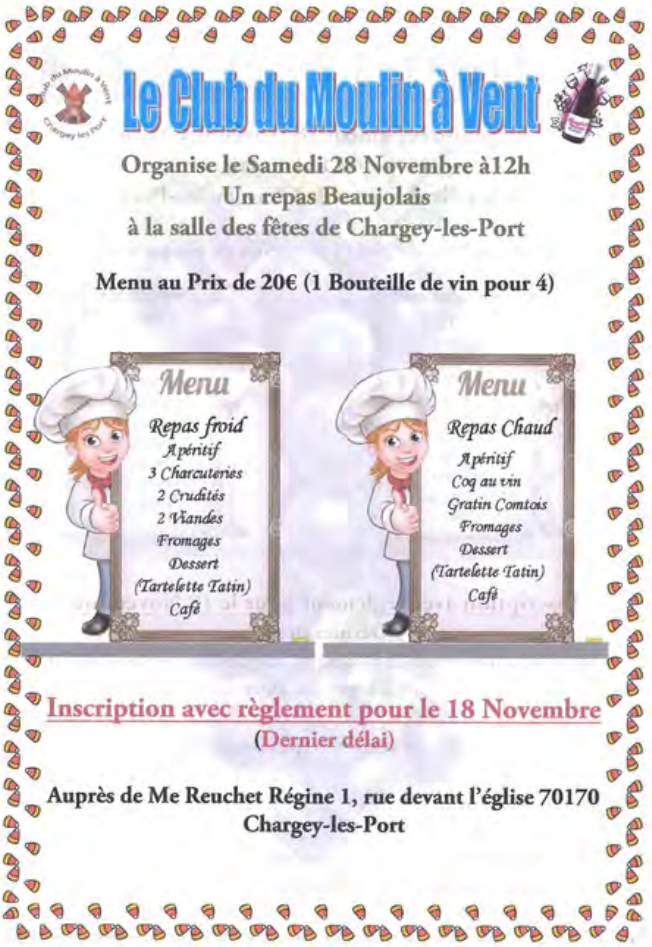


## Samedi 28 novembre




## Dimanche 29 novembre



## Samedi 5 décembre




## Samedi 5 décembre




## Samedi 5 décembre




## Dimanche 6 décembre



## Dimanche 6 décembre




## 12-13 décembre




## Jeudi 31 décembre




## Jeudi 31 décembre



# Terres de Saône connectée

## L'application Intramuros

### Un outil au service des habitants

Depuis juin 2025, la Communauté de Communes a lancé l'application Intramuros,

**plateforme GRATUITE d'informations locales de toutes les communes du territoire :**

- alertes en temps réel (météo, travaux, événements),
- actualités, agenda, infos pratiques,
- liens directs avec les services communautaires.

**Trente communes déjà connectées !**

**30** communes du territoire ont déjà rejoint la plateforme et diffusent leurs infos locales.

•**Objectif 2026** : couvrir l'ensemble du territoire pour une communication harmonisée.







## Télécharger l'application

•Disponible sur App Store et Google Play.

•Rechercher Intramuros – Terres de Saône.





Terres de Saône
Communauté de Communes

# Les Échos de la communauté de communes Terres de Saône

N°5 - Octobre 2026

© Photo - Faverney - Intérieur du séminaire

Édité par la communauté de communes Terres de Saône
67 rue François Mitterrand - 70170 Port-sur-Saône.
03 84 91 66 00 - accueil@cctds.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Directeur de la publication : Antoni Magnin
Rédaction : cctds
Crédits photos : @Terres de Saône.
Photo 1ère de couverture : L'église St Étienne - Port-sur-Saône
4e de couverture : Faverney, l'intérieur du séminaire
Conception et réalisation : CCTDS
Dépôt légal : Octobre 2026 N°5 : N°ISSN : 2823-8265

# MERCI